



# Crésus Salaires

## **22.1 - Les outils Swissdec**

22.1.1 - Modes de transmission

22.1.2 - Mode pause / mode travail

22.1.3 - Vérification de la connectivité

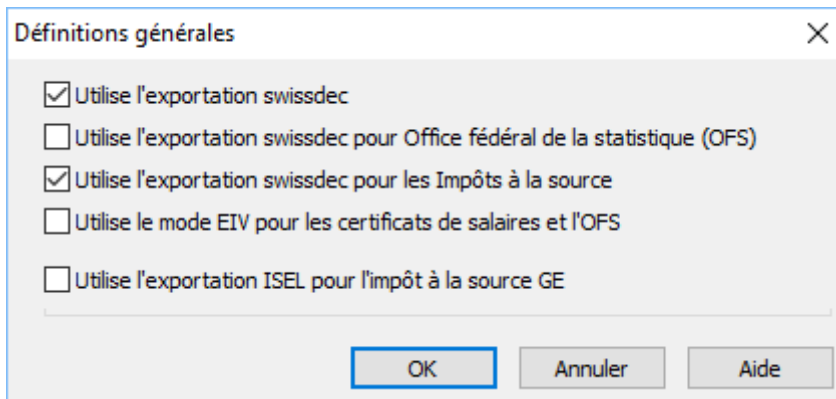
22.1.4 - Vérification des données

22.1.5 - Mode de travail

## 22.1 - Les outils Swissdec


Les outils Swissdec doivent être activés :

- Passez en mode complet (commande *Options – Mode complet*).
- Ouvrez le dialogue des définitions (commande *Options – Définitions*).
- Cochez l'option *Utilise l'exportation Swissdec*.



- Selon vos besoins, cochez les options *Utilise l'exportation Swissdec pour l'OFS* et/ou *les impôts à la source*. Ces 2 modes nécessitent l'introduction de données particulières et imposent certaines contraintes. N'activez l'option que si vous souhaitez exporter les données par Swissdec.
- Activez l'option *Utilise le mode EIV pour les certificats de salaires et l'OFS* si vous préférez préparer les fichiers hors ligne et les transmettre manuellement plutôt que de passer par la plate-forme Swissdec comme décrit plus loin.

L'exportation ISeL pour Genève a été remplacée par l'exportation Swissdec. L'attestation quittance est partie intégrante du certificat de salaire (rubrique «Observations» sous chiffre 15).

Cliquez sur l'icône  *Interface Swissdec* ou utilisez la commande *Fenêtre – Interface avec Swissdec* pour afficher les outils Swissdec.

## 22.1.1 - Modes de transmission

---

### Le mode PIV

Le mode principal de transmission des données consiste à utiliser la passerelle Swissdec en ligne : Crésus Salaires prépare un dossier qu'il crypte et envoie directement par Internet à une plate-forme qui transmet les données aux destinataires.

### Le mode EIV crypté

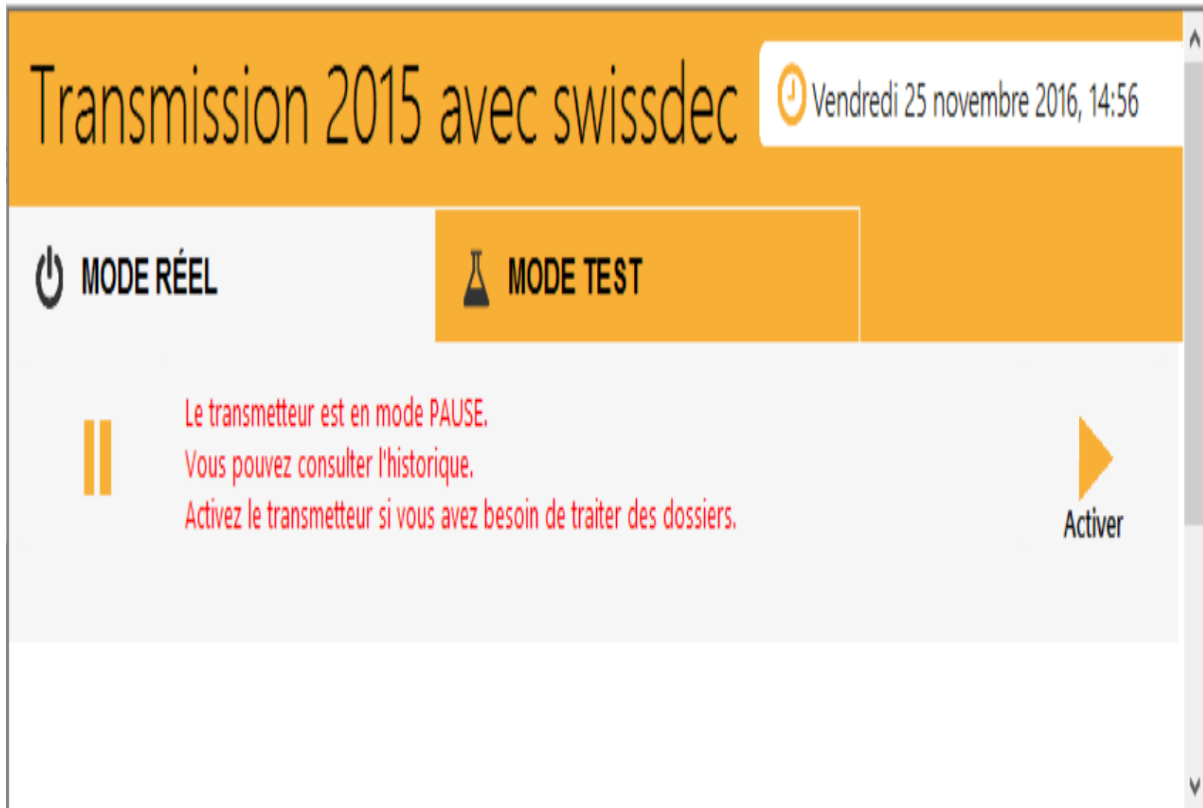
Si votre machine n'est pas reliée à Internet ou si vous préférez travailler en mode déconnecté et que le destinataire des données est relié à la plate-forme Swissdec, il est possible de préparer un fichier crypté enregistré localement. Une connexion manuelle à la plate-forme Swissdec permet ensuite l'upload des données depuis une autre machine.

Le mode EIV n'est pas disponible pour les annonces d'entrée/sortie AVS, ni pour les annonces LLP ou les décomptes IS, car celles-ci nécessitent un dialogue direct de Crésus Salaires avec Swissdec.

### Le mode EIV non crypté

Certaines caisses AVS ou CAF ne sont pas connectées à la plate-forme Swissdec et ne peuvent pas recevoir les données via le canal sécurisé, mais savent tout de même lire le format du fichier XML. On peut donc préparer et enregistrer localement le fichier de données, puis le transmettre manuellement au destinataire sur le portail de la caisse.

## 22.1.2 - Mode pause / mode travail



Le transmetteur de Crésus Salaires peut passer en « mode pause », notamment si vous avez restitué un fichier (par ex. en cas d'échange entre la fiduciaire et son client). Dans ce mode, vous pouvez sans autre consulter l'historique des transmissions.

Pour passer au « mode actif » cliquez sur l'icône *Activer*.

Crésus Salaires - [technopme\_2015.sabx\* - -> Interface swissdec, Mode simplifié]

Fichier Edition Entreprise Employés Options Fenêtre Aide User

Interface swissdec

# Transmission 2015 avec swissdec

Mercredi 16 décembre 2015, 13:49

**MODE RÉÉL** **MODE TEST**

**Contrôle** Les données nécessaires pour swissdec sont correctement introduites. [Informations](#)

<b>AVS E/S</b>	Annnonce des entrées et sorties pour la caisse AVS ACKERMANN Bernard sortie le 15.10.2015. KABALKLI Dimitrios entrée le 01.07.2015.	<a href="#">Détails</a>	<a href="#">Envoyer</a>
<b>LPP E/M/S</b>	Annnonce à la LPP des entrées, mutations et sortie du personnel Déclaration annuelle des personnes. En fin d'année ou début de l'année suivante.	<a href="#">Détails</a>	<a href="#">Envoyer</a>
<b>LPP Primes</b>	Demande des cotisations LPP Cette opération est à faire en début d'année. Commencez par faire la réouverture pour 2016.	<a href="#">Détails</a>	<a href="#">Envoyer</a>

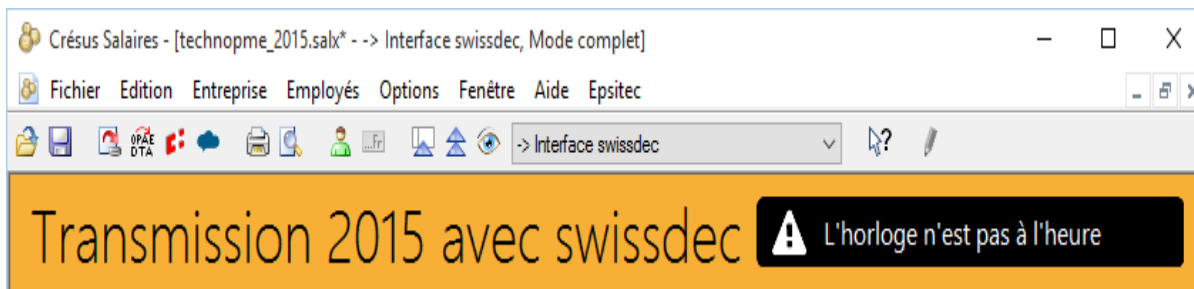
Tous les salaires de l'année sont complets et définitifs

[À Propos](#) [Réglages](#) [Voir l'historique](#)

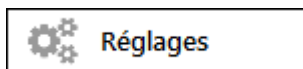
Pour obtenir de l'aide pressez F1

## 22.1.3 - Vérification de la connectivité

À chaque utilisation, Crésus Salaires vérifie s'il y a une connexion internet et si l'horloge de votre machine est synchrone avec l'heure universelle. Si ce n'est pas le cas, il affiche un avertissement. Le serveur de la plate-forme Swissdec requiert que l'horloge de votre machine soit à l'heure.



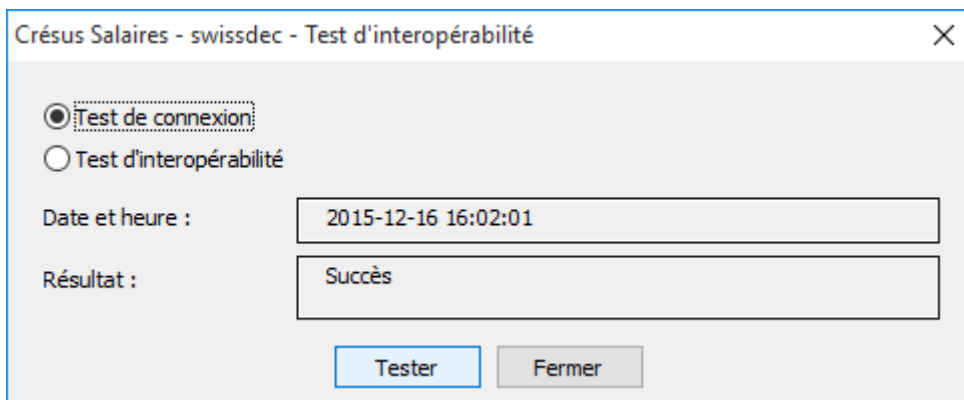
Avant de procéder au premier export, assurez-vous que votre machine puisse atteindre le répartiteur Swissdec par Internet. Au bas de la fenêtre, cliquez sur le bouton *Réglages*.



Sélectionnez l'option *Test de connexion* pour tester la connexion avec le site Swissdec.

Dans le dialogue de test, cliquez sur le bouton *Tester*.

Le résultat s'affiche dans le dialogue.




Répétez l'opération pour le *Test d'interopérabilité*. Le résultat affiche plus d'informations.

Le résultat du test doit être *Succès*, faute de quoi les échanges via Swissdec ne seront pas possibles. En cas d'erreur, prenez contact avec notre assistance technique.




## 22.1.4 - Vérification des données


Lors du lancement des outils Swissdec, Crésus procède à une vérification des données d'entreprise et des employés.

Contrôle	Les données nécessaires pour swissdec sont correctement introduites.	 <b>Informations</b>
----------	--	--

En cas d'erreurs, Crésus le signale.

Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Siège principal: Le numéro REE doit être indiqué, si possible.</li> <li>- Siège principal: Pour swissdec, l'identification de l'entreprise doit être indiquée.</li> </ul>	 <b>Informations</b>
----------	--	--

Cliquez sur l'icône Informations pour obtenir les détails :

 Messages X

Contrôle des données

**Avant d'imprimer les documents officiels (fin de l'année) - Facultatif**

- **Siège principal:**
- **Pour swissdec, l'identification de l'entreprise doit être indiquée.**

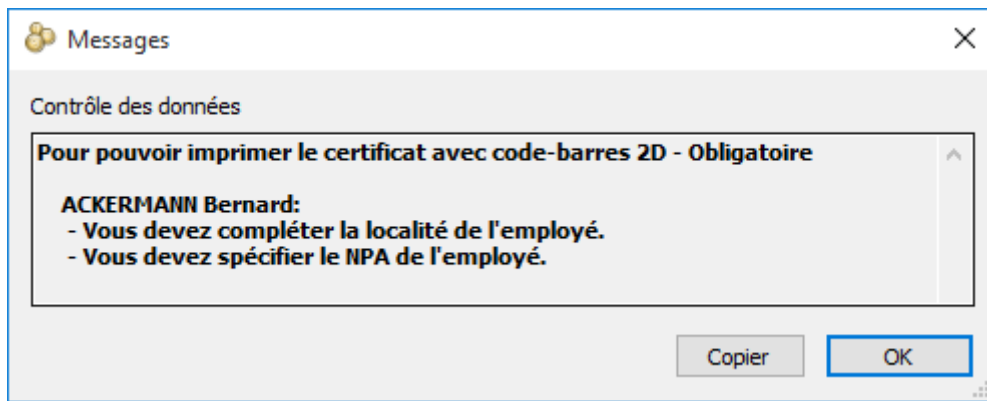
**Vous trouvez cette information via le site [www.uid.admin.ch](http://www.uid.admin.ch)**

**Si votre entreprise n'est pas inscrite auprès de l'administration fédérale, introduisez juste un espace.**

**Ce numéro est de la forme: CHE-000.000.000 ou ADM-000.000.000**

Copier
OK

Certaines erreurs peuvent empêcher la génération du fichier Swissdec et seront répertoriées dans une section « obligatoire ».



La commande *Entreprise – Contrôle des données* permet de lancer cette vérification à tout moment.

## 22.1.5 - Mode de travail

---

Cresus propose de travailler en *mode réel* ou en *mode test* :



Cliquez sur l'onglet pour passer d'un mode à l'autre.

En *mode réel*, les données seront traitées par le destinataire, sous réserve de la libération des données décrite plus loin.

En *mode test*, les données sont envoyées jusqu'au destinataire final, qui les ignore.

Nous vous conseillons de faire quelques essais avant de passer en mode réel.